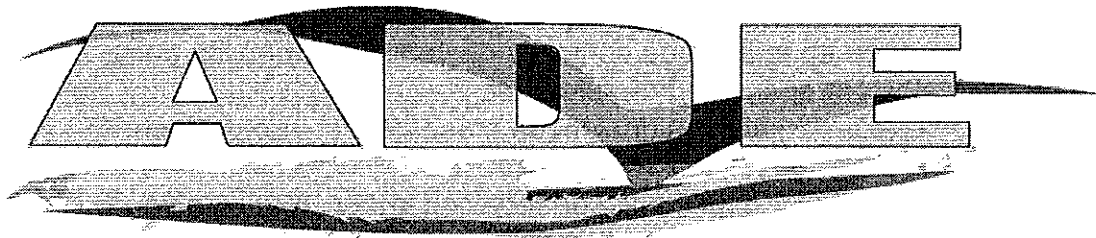


Assemblée Générale Statutaire Ordinaire
Exercice 2009

8 juillet 2010
Cap Entreprises - Trégueux



ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
du PAYS de SAINT-BRIEUC

La force des propositions

Rapport moral du Président Michel JOUFFLINEAU pour l'exercice 2009

Rapport d'activité

Le rapport d'activités est effectué par les responsables de commissions.



Assemblée Générale Ordinaire

Attractivité

✓ **Attractivité endogène** : Mise à jour du Kit de communication sur les atouts économiques du Pays de Saint-Brieuc ;

✓ **Attractivité exogène** :

- Mise en relation de conjoints de cadres en mobilité avec des entreprises en recrutement,
- Réflexion sur la signalétique présentant la ville de Saint-Brieuc,
- Animation d'un comité de réflexion sur la création d'un parcours d'Art contemporain d'envergure nationale.



Assemblée Générale Ordinaire

Entreprises toniques

✓ Un travail a été engagé avec Armor Initiative pour constituer un réseau de parrains pour les créateurs et repreneurs du Pays de Saint-Brieuc.

✓ Ce club s'appelle « Armor Parrainage ». La commission est aujourd'hui le comité de pilotage du club.

✓ Son rôle est de prendre en charge la communication et l'information des parrains.



Assemblée Générale Ordinaire

Entreprises et Territoire

✓ Constitution d'un fichier des établissements pour chaque commune du Pays de Saint-Brieuc (**total PSB = 15000 Ets.** référencés par le prestataire) : fichier transmis à la C. de C. SudGoëlo, et fichiers en cours de réalisation pour la C. de C. CAP4, Lamballe Communauté .

✓ Poursuite des travaux sur l'évaluation de l'enracinement des entreprises sur le territoire.

✓ Participation des élus référents de chaque EPCI pour restituer les travaux et recueillir les attentes de chaque territoire.



Assemblée Générale Ordinaire

Réflexion sur la création d'entreprises d'insertion

Lancement de la réflexion

Définition des missions du groupe

- Recensement des besoins et des possibilités non couvertes,
- Identification de personnes qui pourraient être intéressées pour gérer ce type d'entreprise (parmi des repreneurs ou créateurs potentiels, des cadres de grandes entreprises ou élèves de grandes écoles cherchant à donner du sens à leur vie professionnelle...).



Recherche de projets et /ou de porteurs de projet potentiels par le biais d'un questionnaire adressé par mail aux adhérents de l'A.D.E.



Assemblée Générale Ordinaire

Innovation et société

Participation aux réunions-débat dans le cadre de la contribution au Schéma Départemental de Recherche et d'Innovation.



Assemblée Générale Ordinaire

Atelier

Risques et responsabilités du dirigeant

- Lancement de l'atelier début octobre.
- Réalisation d'une enquête afin de connaître les besoins des adhérents en matière de risques et d'assurances.
- Organisation d'un 1^{er} petit-déjeuner le 15/01/2010 sur « Risques et responsabilités des dirigeants vis-à-vis des salariés » avec la CRAM, 2 assureurs et 2 juristes (30 participants).



Assemblée Générale Ordinaire

Concours de la création d'entreprise du Pays de Saint-Brieuc

5ème concours de la création d'entreprises CREER : partenariat Inno – CAD – A.D.E.,

- 53 500€ de dotation
- 32 entreprises, organismes et collectivités ont soutenu le concours.
- 29 dossiers reçus, 16 examinés en jury et 6 lauréats :
 - >1^{er} prix 17 028 € à M. BOUSSENOT « Vélend »,
 - >2^{ème} prix 13 750 € à Mme BOCKNY « Visiplus TV »,
 - >3^{ème} prix 8 986 € à Mme LE TIRRAND « Sangeos »,
 - >4^{ème} prix 7 736 € à M. HEINRY « Avenir Développement Durable – Alertgasoil »,
 - >Prix Innovation 6 000 € à M. ALLENO « Tests zootechniques volaille »,
 - >Prix Coup de cœur de 2 500 € à « la Boutique Atelier »



Assemblée Générale Ordinaire

Les Mercredis de l'entreprise

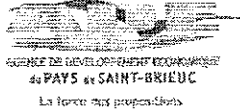
OBJECTIFS :

- Renforcer les liens entre le monde de l'éducation et les entreprises locales ;
- Faire connaître la diversité des activités économiques sur le territoire du Pays de Saint Brieuc ;
- Faire connaître les métiers : profils, évolution, débouchés, compétences nécessaires pour exercer ces métiers.

CONTENU : Accueil et présentation de l'entreprise ; Visite (présentation des métiers, postes de travail, qualification, formation, attentes de l'employeur) ; Echanges entre les visiteurs et des représentants de l'entreprise.

PUBLIC : Enseignants du secondaire, Conseillers d'orientation, psychologues, Chefs d'établissement, Personnel MGI-Mijec, entreprises adhérentes à l'A.D.E.

VISITES 2009 : GARE SNCF ST-BRIEUC, GROUPE ROSE, ARMOR INGENIERIE, SERI-PUBLI INTERSIGNAL, MAIRIE DE LAMBALLE, LE GOUESSANT.



Assemblée Générale Ordinaire Actions de communication

Organisation d'une **table ronde sur la Loi de modernisation de l'économie et la réduction des délais de paiement** (le 8 avril 2009).

Foire-Expo des Côtes d'Armor 1 dizaine de nouveaux membres.

Participation au Comité de pilotage de l'opération **FACE Bretagne 2009** avec Côtes d'Armor Développement,

Organisation d'une **soirée des adhérents** de l'A.D.E., de l'AZIC, de Clé 22, du Club des entrepreneurs de la Baie de Saint-Brieuc et de Saint-Brieuc Entreprises.

Actualisation et animation du **site internet de l'A.D.E.**

Participation à **Quai des réseaux 2009**,



Assemblée Générale Ordinaire



L'A.D.E. pilote de l'axe 3 de la Maison de l'Emploi de la Formation Professionnelle et de l'insertion du Pays de Saint-Brieuc.

« Développement de l'emploi et la création d'entreprise ».

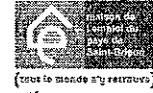
✓ **Un poste de chargée d'accueil, d'information et d'orientation pour les porteurs de projet de création et reprise d'entreprise** jusque septembre 2009.

✓ Sa mission est en lien direct avec les organismes partenaires pour le recueil et la diffusion d'informations sur l'ensemble du territoire du Pays de Saint-Brieuc grâce au **site creations.com**.

✓ Le site : **maisonemploi-stbrieuc.com**



Assemblée Générale Ordinaire



L'A.D.E. pilote de l'axe 3 de la Maison de l'Emploi de la Formation Professionnelle et de l'insertion du Pays de Saint-Brieuc.

« Développement de l'emploi et la création d'entreprise ».

✓ **Collecte des informations** pour rédaction d'un **panorama de toutes les structures** et mesures existantes en matière de création/reprise d'entreprise.

✓ **Forum des étudiants.**

✓ Rédaction d'un **cahier des charges sur la GPEC.**

✓ La convention s'est terminée au 30 septembre 2009.



PLATO Pays de Saint-Brieuc 2009

▪ Arrivée d'un nouveau coordinateur départemental : Olivier CORDUAN remplace Corinne GARNIER,



▪ 5 groupes existants (64 membres) animés dans le cadre d'une mise à disposition de personnel de la CCI, 15 cadres animateurs (10 groupes se réunissent sur le département).



▪ 5 membres Réseau+ (réunions plénières + annuaire),

▪ taux de présence au cours de l'année 2009 de 73,1%



▪ Des manifestations : Plénière départementale (25 mars), Journée d'affaires régionale (4 juin), visites d'entreprises : Stalaven, Sperian Protection Armor, la Cerp, la Galette de Broons.

▪ Groupe de travail : « Après PLATO ».

▪ Remplacement d'un animateur CCI.

▪ Constitution d'un groupe PLATO par l'ADE. (oct 2009)

**Présentation des comptes pour l'exercice 2009
par le Trésorier**

(Un extrait des comptes est distribué aux participants).

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Ageca Audit**

Cf. Document joint en annexes.

VOTES DES RESOLUTIONS

Le Président Michel JOUFFLINEAU soumet au vote de l'Assemblée Générale les résolutions et votes suivants :

Première résolution : approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes dudit exercice.

Vote des adhérents

L'assemblée approuve les comptes et donne quitus de leur mandat au Président, au Commissaire aux comptes ainsi qu'à tous les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de – 119 506 € au compte report à nouveau.

Vote des adhérents

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : approbation des conventions

L'Assemblée Générale prend acte que le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées par les dispositions de l'article L 612-5 du nouveau Code de Commerce fait état d'une nouvelle convention.

Vote des adhérents

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Quatrième résolution : vote des cotisations 2011

Les cotisations pour 2011 sont augmentées de la façon suivante :

- Personnes qualifiées 15€ (inchangé)
- Entreprises de moins de 2 ans 50€ (inchangé)
- Entreprises de moins de 10 salariés 100€ (90€ avant)
- Entreprises de 11 à 30 salariés 200€ (170€ avant)
- Entreprises de plus de 30 salariés et institutionnels
(Chambres consulaires et Côtes d'Armor Développement) 250€ (nouveau tarif)

Vote des adhérents

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Première résolution Collège des personnes issues du monde de l'entreprise

L'Assemblée Générale élit :

- Laurent THOMAZEAU, Alpha Location,
- Gilles HENRIO, Axa G. HENRIO,

pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'assemblée de clôture de l'exercice 2011.

Vote du collège des personnes issues du monde l'entreprise pour chacun des candidats.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par le collège des personnes issues du monde de l'entreprise.

Discours de clôture du Président Michel JOUFFLINEAU

Mesdames, Messieurs les présidents, adhérents, élus, chers amis

Lors de la première rencontre entre l'ADE et les élus du Pays de Saint-Briec, le Président Loïc. Cauret soulignait les bons débuts de la nouvelle ADE tout en ajoutant que nous devons encore accentuer nos efforts pour une meilleure communication afin que l'ADE soit plus que jamais un fil rouge entre l'urbanisme et l'économie.

Remarques au combien judicieuses qu'il m'ait agréable de reprendre ici tant notre discours et nos actes sont basés sur ces fondements.

Nous avons toujours pensé que les projets structurants étaient l'affaire des élus pendant que les projets et le développement économique demeurent celle des entrepreneurs. Cela paraît simple !

Pourtant, à bien y regarder cela suppose un barrage au plus fin du bateau.

En effet, dans notre territoire tourné vers le grand large, les vents maritimes sont parfois contradictoires et ceux de la terre, aussi, capricieux.

Pour cela il faut donc être de très bons skippers !

L'ADE y reconnaît le Pays de Saint-Brieuc, l'Agglomération de Saint-Brieuc et les EPCI qui le composent ; le Pays de Saint-Brieuc reconnaît lui, l'ADE comme interlocuteur associatif de son territoire.

C'est bien ainsi de pouvoir évoluer dans la clarté et la sérénité encore faut-il que chacun s'engage à la hauteur de ses moyens et respecte cet engagement.

J'ai une conviction personnelle que je vous invite à partager : le respect de l'engagement est bien plus important que l'engagement lui-même.

Rien dans les missions de l'ADE ne saurait être prétexte à une quelconque préférence d'un territoire par rapport un autre, nos frontières sont beaucoup trop restreintes pour cela.

Il appartient donc à l'ADE de mettre tout en œuvre pour aider au développement économique de notre territoire de pertinence.

Il appartient donc à l'ADE de tout mettre en œuvre pour que ce pays soit un exemple de travail en commun entre ce monde économique et ce monde des élus.

Il appartient donc à l'ADE de transcender tous les clivages aussi biens idéologiques que personnels pour que toutes les idées et les projets soient pris en compte.

Il appartient donc à l'ADE de refuser tous les comportements d'agression, mais aussi ceux de soumission et de manipulation.

Ce sont ces choix de vie qui nous amènent à une sévère remise en question et à cette réflexion inéluctable qu'est l'innovation sociétale et comportementale. Juste milieu entre la passivité et le directif agressif nous devons développer l'art de la position équilibrée.

Nous avons le droit et le devoir d'affirmer notre engagement au travers d'un comportement exemplaire. Cela ne veut pas dire que chaque entrepreneur doit abandonner ses propres intérêts au profit de ceux de la communauté bien au contraire.

En effet seul des entrepreneurs gagnants seront le gage de la vitalité et de la réussite du développement économique d'un territoire.

C'est pourquoi l'affirmation de nos entreprises, face aux événements que l'on considère comme acceptables, est de nature à développer des relations plus harmonieuses.

Rien ne sert de subir, il est plus important de dire les choses clairement sans aucune agressivité.

En même temps cela ne veut pas dire que toute vérité est bonne à dire. Néanmoins il m'appartient, tout en m'adressant aux élus, d'appuyer, ici, sur l'engagement des membres de l'ADE, de tous ces membres, pour leur dire combien la volonté des chefs d'entreprises, à participer à la vie communautaire, est exemplaire.

Personne ne doit décevoir personne. Pensons tous à l'avenir. Seul débat qui vaille pour nous.

De toute façon d'autres acteurs étaient avant nous et d'autres viendront après nous; la vie c'est comme ça. Saint-Exupéry disait : « Nous n'héritons pas la terre à nos parents nous l'empruntons seulement à nos enfants ». Alors, à tous les élus je dis : Profitez de l'ensemble de ces bonnes volontés pour faire de notre territoire un de



ceux dont on parlera dans l'avenir. Appropriiez-vous l'ADE comme les chefs d'entreprises s'approprient l'avenir économique dans sa globalité !

Ensemble, commençons par trouver les chemins du possible en isolant ceux de l'impossible qui seront beaucoup plus faciles à emprunter quand nous aurons appris à avancer ensemble. C'est à la fois la prise de conscience et l'affirmation de nos propres limites !

L'ADE n'a d'autres ambitions, au travers de ses commissions, actions, ou encore PLATO, que celles qui font la simplicité d'un réseau : rassembler, échanger, développer, agir. Tout cela dans la plus grande simplicité et la plus grande clarté. Tout cela loin de toute ambition personnelle, à l'exception de celles, légitimes et indispensables, pour nos propres projets et nos propres entreprises.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale de l'Association de Développement Economique du Pays de Saint-Brieuc étant épuisé, la séance est close.

Fait à Trégueux, le 8 juillet 2010.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'J' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the left.

Michel JOUFFLINEAU
Président